

MANGER DE SAISON AVEC LE PAT* VIDOURLE CAMARGUE !
L'AUTOMNE : d'octobre à décembre



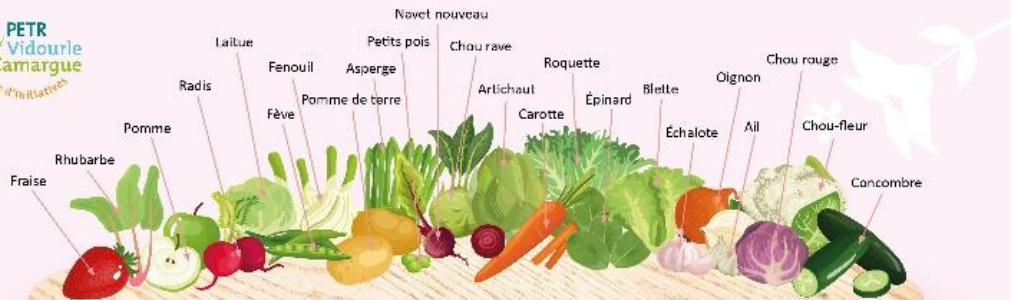
PAT : Projet Alimentaire Territorial



MANGER DE SAISON AVEC LE PAT* VIDOURLE CAMARGUE !
L'HIVER : de janvier à mars



PAT : Projet Alimentaire Territorial



MANGER DE SAISON AVEC LE PAT* VIDOURLE CAMARGUE !
LE PRINTEMPS : d'avril à juin



PAT : Projet Alimentaire Territorial



MANGER DE SAISON AVEC LE PAT* VIDOURLE CAMARGUE !
L'ÉTÉ : de Juillet à septembre



PAT : Projet Alimentaire Territorial